Débat d'Orientation Budgétaire 2020

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : ELEMENTS DE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

1. INTRODUCTION
   - 1.1. Objectifs du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
   - 1.2. Dispositions légales
     - Contexte juridique ordinaire
     - Apports de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

2. CONTEXTE ECONOMIQUE
   - 2.1. La situation économique internationale
     - Zone Euro : face aux risques externes et à la décroissance allemande:
     - Zone euro : vers une normalisation très graduelle de la politique monétaire
     - Zone euro : les mesures de la BCE pour atténuer les effets des taux n2gatifs
   - 2.2. La situation économique nationale
     - France : une croissance résiliente face aux risques extérieurs
     - France : une solide dynamique intérieure
   - 2.3. La situation économique des collectivités
   - 2.4. Impacts financiers et fiscaux pour les communes
     - Avantages financiers
     - Mesures fiscales

DEUXIEME PARTIE : RETROSPECTIVE 2016 – 2019

1 - Données générales et résultat
   - 11. Les grandes masses financières et leur évolution
   - 12. Résultat de l'exercice et fonds de roulement

2 - Les soldes intermédiaires de gestion(SIG)
   - 21. l'évolution des différentes épargnes
   - 22. L'effet ciseau

3 - La dette
   - 31. Le niveau de l'endettement
   - 32. La capacité de désendettement

4 - La fiscalité directe

5 - Synthèse des CA et leurs évolutions

6 - Ratios et données consolidées
   - 61. Les ratios
   - 62. Les données consolidées

TROISIEME PARTIE : ELEMENTS DE PROSPECTIVE

1 - Données générales et résultat
2 - L'investissement 2020 comme base de construction de la prospective
3 - Prospective sur 3 ans

PREMIERE PARTIE / ELEMENTS DE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

1. INTRODUCTION

1.1. Objectifs du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

- ✓ Informer sur la situation financière
- ✓ Débattre des orientations budgétaires de la collectivité

1.2. Dispositions légales

- ***Contexte juridique ordinaire***

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif (cf. Art. L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document qui permet de rendre compte de la gestion de la ville (analyse rétrospective) et de débattre des orientations à venir en tenant compte du contexte et des engagements (prospective).

- ***Apports de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)***

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) n'est pas qu'un document interne: il doit être transmis au préfet de département et au président de l'EPCI dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une communication publique.
Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Ce débat doit en effet permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Une nouvelle obligation est apparue avec la loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022 : faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité (BP et BA).

2. CONTEXTE ECONOMIQUE

2.1. La situation économique internationale

Zone Euro : face aux risques externes et à la décroissance allemande

Après une reprise de la croissance dans la zone euro au premier trimestre 2019 avec une augmentation trimestrielle du PIB de 0,4 % due à des facteurs temporaires positifs, la croissance a ralenti au deuxième et troisième trimestres (+0,2%) et devrait stagner au quatrième trimestre.

La plupart des indicateurs du climat des affaires ont connu une détérioration significative au cours des derniers mois. Les enquêtes dans l'industrie manufacturière signalent toujours un repli de l'activité dans ce secteur. Des risques de contagion à d'autres secteurs de l'économie, qui ont jusqu'à présent résisté, et au marché du travail ne peuvent être exclus. La situation est particulièrement difficile dans l'industrie (en particulier en Allemagne), en raison de difficultés spécifiques (secteur automobile) et de causes externes (guerre commerciale et risque d'un Brexit sans accord). Les risques d'une récession technique en Allemagne ne sont pas négligeables.

Le ralentissement de l'activité de la zone euro résulte de l'évolution différente de la croissance d'un pays à l'autre. L'Allemagne et l'Italie se sont encore affaiblies au deuxième trimestre et des signes laissent présager une faiblesse persistante. Aucune accélération marquée n'est pour le moment envisagée et les risques de récession technique se profilent encore. L'Espagne, la France et le Portugal résistent avec un ralentissement plus modéré de la croissance.

Zone euro : une croissance affaiblie mais pas de récession

Pour les trimestres à venir, les risques sur la croissance restent orientés à la baisse, mais une récession devrait être évitée grâce à la résilience de la demande intérieure. Sur le plan politique, un certain degré d'incertitude persiste (notamment la stabilité du nouveau gouvernement italien et la probabilité d'un Brexit sans accord). Sur le plan extérieur, les risques resteront latents : nouvelle escalade des tensions entre les États-Unis et la Chine, droits américains appliqués le 18 octobre sur les marchandises européennes, taxes américaines sur le secteur automobile européen (décision attendue en novembre) et incertitude liée au Brexit. Ce dernier facteur continuera de peser sur la confiance au Royaume-Uni et dans la zone euro.

De son côté, la politique monétaire accommodante de la BCE devrait soutenir le cycle ou au moins limiter l'impact des risques baissiers. Le degré d'assouplissement record des conditions financières devrait soutenir davantage la croissance. Le déploiement de plans budgétaires au niveau national ou de la zone euro pourrait contribuer à stabiliser la demande intérieure contre les incertitudes externes.

Le marché du travail devrait également résister tout en étant moins dynamique qu'au cours des derniers trimestres tandis qu'une faible inflation soutiendra le pouvoir d'achat des ménages. La croissance du PIB devrait ralentir, de 1,9 % en 2018 à 1 % en 2019 et 0,6 % en 2020.

Zone euro : les mesures de la BCE pour atténuer les effets des taux négatifs

Face aux risques sur la croissance et à la faiblesse de l'inflation, la BCE a annoncé un ensemble complet de mesures de politique monétaire en septembre associant des instruments conventionnels et non

conventionnels à la mise en place de nouvelles mesures visant à réduire les effets des taux négatifs. Elle a ainsi annoncé :

- une diminution de 10 points de base du taux d'intérêt de la facilité de dépôt, qui atteint désormais -0,50 %
- l'introduction d'un système à deux niveaux pour la rémunération des réserves (dans lequel une partie des avoirs excédentaires des banques en liquidités sera exemptée du taux de la facilité de dépôt négative)
- la reprise des achats nets dans le cadre du programme d'achats d'actifs (APP)
- un assouplissement des modalités de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO III): avec des conditions de taux d'intérêt plus favorables et une extension de la durée des opérations à trois ans

2.2. La situation économique nationale

France : une croissance résiliente face aux risques extérieurs

La croissance française s'est montrée résiliente dans un contexte de ralentissement global, en raison de sa moindre exposition aux risques extérieurs et au ralentissement industriel. Les indicateurs de confiance mettent en évidence une divergence assez nette entre la France et la zone euro sur l'ensemble de l'année 2019.

L'activité a été largement portée par la demande intérieure avec le dynamisme de l'investissement des entreprises et une consommation privée relativement solide. Si l'économie française n'échappe pas au ralentissement, elle surperforme assez sensiblement la zone euro et en particulier l'Allemagne. Après une croissance de 1,7 % en 2018, l'économie française devrait ralentir à 1,3 % en 2019 tandis que la zone euro verrait la croissance passer de 1,1 % à 0,7 %. Depuis le second semestre 2018, la croissance de l'activité s'est installée sur un rythme de croissance stable et devrait s'y maintenir au cours des prochains trimestres.

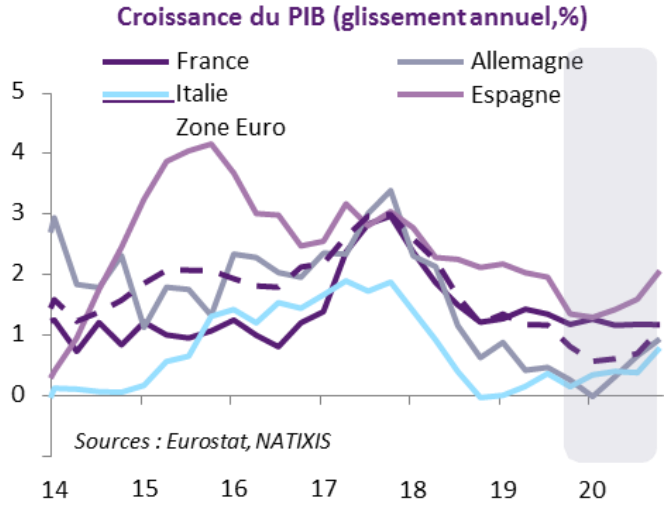

En effet, l'environnement économique ne s'annonce pas sensiblement différent de celui qui prévaut depuis plusieurs trimestres. D'une part, les perspectives concernant la demande extérieure sont fragiles et soumises à des risques baissiers. D'autre part, le redressement de certains indicateurs (PMI, nouvelles commandes à l'exportation) indique une amorce d'amélioration qui doit encore être confirmée.

France : une solide dynamique intérieure

Les facteurs qui ont soutenu l'activité tout au long de l'année écoulée devraient rester présents. Du côté des entreprises, le cycle d'investissement devrait se poursuivre. Les enquêtes sur les perspectives d'investissement vont dans ce sens, dans l'industrie comme dans les services, et la demande de crédit des entreprises françaises continue de croître (enquête sur les conditions de crédits).

Du côté des ménages, la confiance s'est redressée tout au long de l'année grâce à l'amélioration du marché du travail, qui permet une bonne tenue des revenus de l'emploi, la faiblesse de l'inflation tant en 2019 qu'en 2020 et la succession de mesures budgétaires en soutien au pouvoir d'achat des ménages :

- 2019 : baisse de cotisations des salariés, dégrèvement de la taxe d'habitation, hausse de la prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires
- 2020 : baisse de l'impôt sur le revenu et suppression effective de la taxe d'habitation à partir de 2020 pour 80 % des ménages).

Dans ce contexte, les dépenses de consommation ont connu une accélération sur les derniers trimestres, avec un glissement annuel qui est passé de 0,8 % fin 2018 à 1,3 % au T3 2019, et devraient se maintenir sur un rythme similaire dans les prochains mois. La demande de crédit des ménages, tant du côté des crédits à la consommation que des crédits logements, en phase d'augmentation en raison notamment de la faiblesse des taux d'intérêt est également un facteur de soutien de l'activité.

2.3. La situation économique des collectivités

Eu égard aux prochaines élections municipales en mars 2020, et pour se concentrer sur sa mesure phare, la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales et la réforme fiscale engendrée, le Projet de loi de finance (PLF) 2020 s'inscrit dans une relative stabilité des dotations et des mesures de soutien à l'investissement.

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités sont en légère hausse dans le PLF 2020 (3,3% par rapport à 2019). Ils atteignent 115,7 milliards d'€ dans le PLF 2020.

Comme cela était prévu dans le projet de loi de programmation des finances publiques (PLPFP) pour les années 2018 à 2022, les concours financiers de l'Etat observent une quasi stabilité, et s'élèvent à 49,1 milliards d'€ pour 2019.

Plus précisément :

- Les prélèvements sur recettes (PSR) de l'Etat en faveur des collectivités, qui s'élèvent à 40,898 milliards €, sont en très légère augmentation de 0,8 % par rapport à la LFI 2019. Ils représentent une part prépondérante des concours financiers de l'Etat (83 %) et même de l'ensemble des transferts aux collectivités locales (35 %).
- La DGF est stable en 2020 avec un montant de 26,802 Milliards €.
- Les compensations d'exonérations de fiscalité locale progressent de nouveau avec la montée en charge de certaines mesures, notamment l'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises réalisant un très faible chiffre d'affaires.
- Le FCTVA poursuit sa croissance (+ 6,2 %) grâce au regain d'investissement depuis 2017.

2.4. Impacts financiers et fiscaux pour les communes

- Avantages financiers

La loi de finances (LF) reconduit le pacte de stabilité pour les communes nouvelles qui se constituent entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2021. Elles bénéficieront des incitations financières introduites par la loi de 2015.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2019, la commune nouvelle de Kaysersberg Vignoble ne bénéficie plus de ces incitations financières.

Les autres mesures financières annoncées :

- Une minoration des variables d'ajustement de 120 millions € composées en 2020

- Une possibilité de répartition dérogatoire de la DGF au sein d'un EPCI selon des critères locaux.

- Un ajustement de la dotation d'intercommunalité par un décalage du calendrier de mise en œuvre de certaines mesures

- Un maintien des dotations de soutien à l'investissement local de 2019 à hauteur de 1,8 milliards €, dont :
    - Dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions €
    - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 millions €
    - Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 millions €

- Une hausse de la péréquation verticale qui représente 190 millions € en 2020. Pour la 3ème année consécutive, la progression de la péréquation sera financée intégralement au sein de la DGF. Cela a pour conséquence d'alléger la ponction faite sur les variables d'ajustement mais cela augmente d'autant l'écrêtement des dotations forfaitaires des communes et départements et de la dotation d'intercommunalité des EPCI.

- Mesures fiscales

Le PLF propose quelques ajustements pour 2020, année de transition où le dégrèvement pour 80 % des ménages est pleinement mis en œuvre :

- la base (hors accroissement physique), le taux ainsi que les abattements de TH sont figés aux valeurs de 2019 pour calculer le montant versé par l'Etat au titre du dégrèvement et du produit de TH pour les 20 % des ménages restant soumis au paiement de la TH
- le produit lié aux hausses de taux de TH votées en 2018 et/ou 2019 est uniquement dû par les 20 % des ménages restant dès 2020, ce qui constitue une perte de recettes pour les collectivités concernées

Nota bene : Plusieurs amendements demandent la revalorisation des bases de TH pour l'année 2020 sur la base de l'inflation prévisionnelle de 2019. Le ministre de l'action et des comptes publics indique être favorable à une revalorisation de 0,9 %.

Pour supprimer la TH, une exonération progressive est mise en place pour les 20 % de ménages encore soumis à son paiement. La suppression de TH sur les résidences principales n'intervient donc qu'à compter de 2023 mais la réforme fiscale liée à cette mesure est mise en œuvre dès 2021.

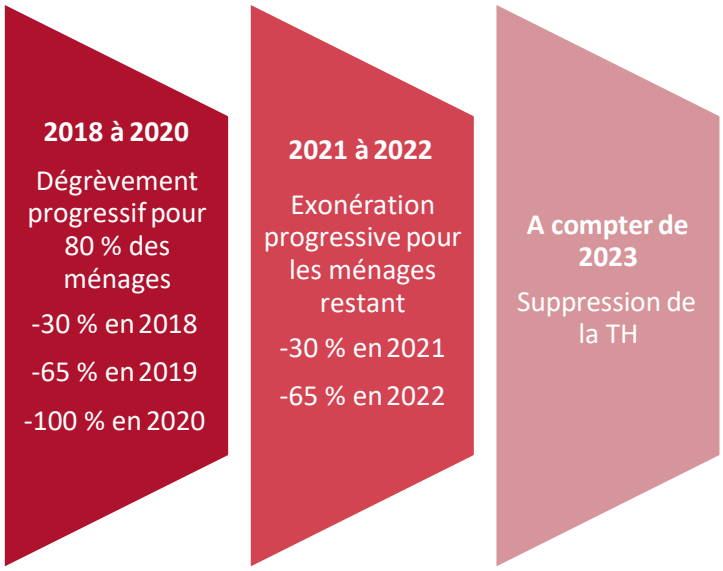

DEUXIEME PARTIE : RETROSPECTIVE 2016 – 2019

1. Données générales et résultat

11. Les grandes masses financières et leur évolution

	2016	2017	2018	2019 prov
Total Dépenses de fonctionnement	**5 429 783**	**5 859 837**	**6 586 275**	**6 268 710**
		7,92%	12,40%	-4,82%
TOTAL Recettes de fonctionnement	**6 323 409**	**6 771 102**	**7 696 462**	**7 987 779**
		7,08%	13,67%	3,79%
TOTAL Dépenses d'investissement	**2 964 414**	**2 139 348**	**3 138 089**	**4 220 846**
		-27,83%	46,68%	34,50%
TOTAL Recettes d'investissement	**1 636 170**	**4 503 495**	**2 458 787**	**3 875 582**
		175,25%	-45,40%	57,62%

Après l'intégration de certains budgets annexes des communes historiques dans le budget général qui complexifie l'analyse des évolutions (forêt et location d'immeubles) une politique d'achat rigoureuse et respectueuse des procédures a permis de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Un travail a également été réalisé sur l'optimisation des recettes.

Entre 2016 et 2019, le taux de réalisation des dépenses d'équipement est passé de 57 à près de 85 % (résultat 2019 provisoire).

12. Résultat de l'exercice et fonds de roulement

Résultat de fonctionnement de l'exercice	893 626	911 266	1 110 187	1 719 069
Résultat d'investissement de l'exercice	-1 328 244	2 364 147	-679 302	-345 265
Résultat net de l'exercice	**-434 617**	**3 275 413**	**430 885**	**1 373 805**
Report de fonctionnement (Exercice N-1) 002	1 517 658	30 158	235 424	697 458
Report d'investissement (Exercice N-1) 001	-419 446	-1 709 129	655 018	-24 284
Fonds de roulement de fin d'exercice	**663 594**	**1 596 443**	**1 321 328**	**2 046 979**
		140,58%	-17,23%	54,92%

Entre 2016 et 2019, le fonds de roulement a été multiplié par 3.

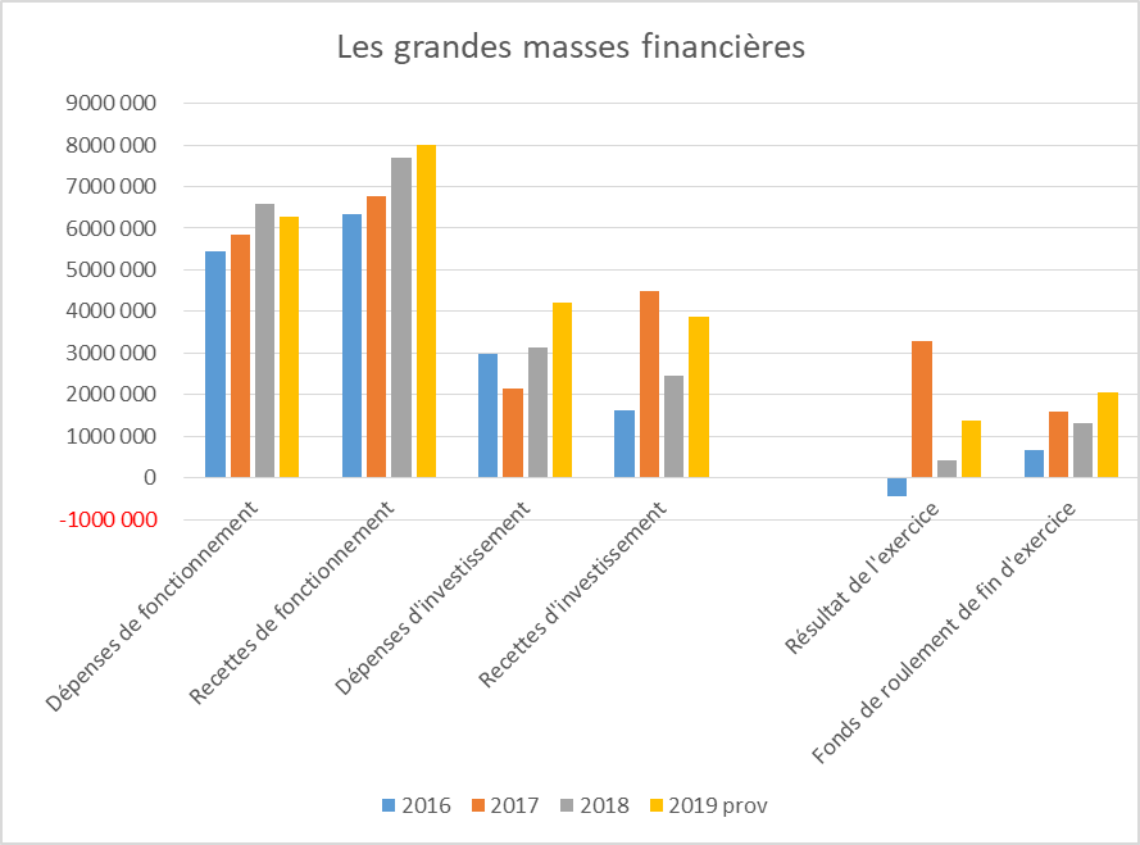

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

2. Les soldes intermédiaires de gestion(SIG)

21. l'évolution des différentes épargnes

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative sur plusieurs exercices illustre une santé financière dégradée.

	2 016	2 017	2 018	2 019	2016/2019	Valeur Cible
EPARGNE DE GESTION	1 211 580	1 355 335	1 524 589	1 814 859	5 906 362	
Recettes réelles de fonctionnement	5 977 686	6 403 911	6 899 816	7 300 420	26 581 834	
- Dépenses réelles de gestion	4 766 107	5 048 577	5 375 228	5 485 561	20 675 472	
Tx d'épargne de gestion	20%	21%	22%	25%	22%	15%
EPARGNE BRUTE	1 106 035	1 269 726	1 455 949	1 759 388	5 591 098	
Recettes réelles de fonctionnement	5 977 686	6 403 911	6 899 816	7 300 420	26 581 834	
- Dépenses réelles de fonctionnement	4 871 651	5 134 185	5 443 867	5 541 032	20 990 736	
Tx d'épargne Brute	19%	20%	21%	24%	21%	10%
EPARGNE NETTE	- 243 207	842 787	1 001 586	- 167 610	1 433 555	
Epargne Brute	1 106 035	1 269 726	1 455 949	1 759 388	5 591 098	
- remboursement en capital de la dette	1 349 242	426 940	454 363	1 926 997	4 157 542	
Tx d'épargne nette	-4%	13%	15%	-2%	5%	> à 0

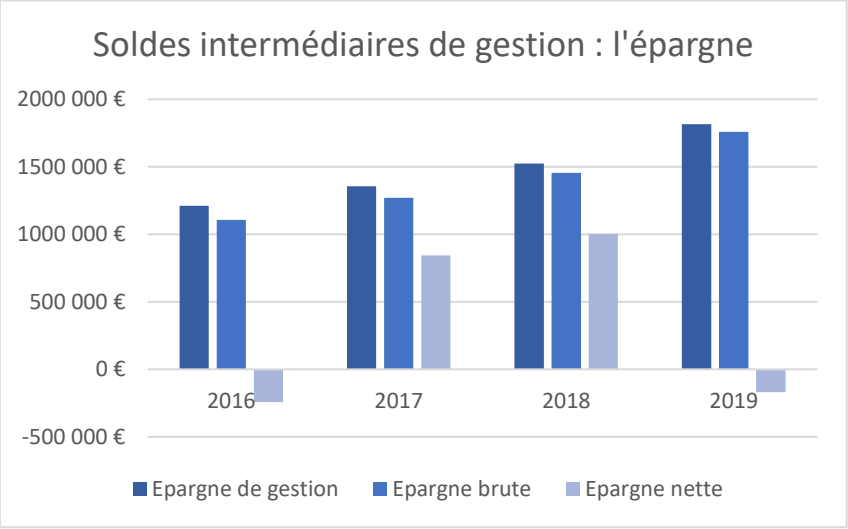

Le remboursement de capital des prêts in fine explique le taux d'épargne nette négatif en 2016 et 2019.

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

22. L'effet ciseau

La tendance comparée d'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement illustre l'évolution de l'épargne. Des courbes tendant à se rapprocher montrent une dégradation de l'épargne.

	2 016	2 017	2 018	2 019
Recettes réelles de foncti	5 977 686	6 403 911	6 899 816	7 300 420
Dépenses réelles de fonct	4 871 651	5 134 185	5 443 867	5 541 032

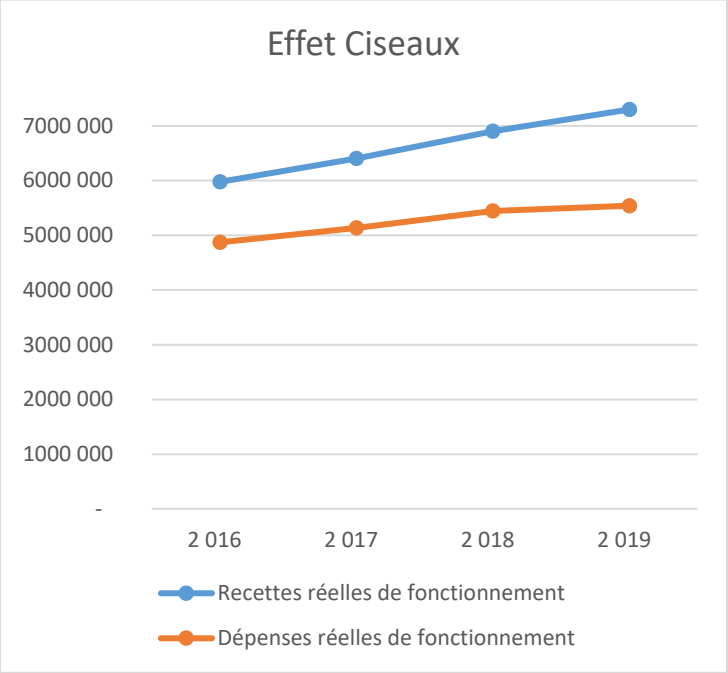

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

3. La dette

31. Le niveau de l'endettement

	2 016	2 017	2 018	2 019	2016/2019
ENCOURS DE DETTE	3 562 390	4 158 894	3 622 721	5 030 871	16 374 875
Tx d'endettement	60%	65%	53%	69%	62%
encours de dette N	3 562 390	4 158 894	3 622 721	5 030 871	16 374 875
s de fonctionnement	5 977 686,35 €	6 403 911,43 €	6 899 816,38 €	7 300 419,75 €	26 581 833,91 €

Le refinancement de prêts in fine en 2017 et 2019 vient grossir l'encours de la dette. Seul emprunt réellement nouveau sur la période : 600.000 € en 2019.

32. La capacité de désendettement

Le ratio de désendettement calcule le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Valeurs pour les communes :

- moins de 8 ans = zone verte
- 8 à 11 ans = zone médiane
- 11 à 15 ans = zone orange
- plus de 15 ans = zone rouge

CAPACITE DE DESEND	3,22	3,28	2,49	2,86	2,93
encours de dette N	3 562 389,73 €	4 158 893,76 €	3 622 720,52 €	5 030 871,00 €	16 374 875,01 €
/ epargne brute	1 106 035,05 €	1 269 726,04 €	1 455 948,89 €	1 759 387,66 €	5 591 097,64 €

4. La fiscalité directe

Après une augmentation de 5% début 2016 à la mise en place de la commune nouvelle, la fiscalité locale est restée stable.

	2016	2017	2018	2019
Taux taxe d'habitation	9,6400%	9,6400%	9,6400%	9,6400%
Taux taxe foncière sur le bâti	11,4100%	11,4100%	11,4100%	11,4100%
Taux taxe foncière sur le non bâti	60,5300%	60,5300%	60,5300%	60,5300%

La valeur cible sera atteinte en 2025, après 10 ans d'intégration fiscale progressive et d'harmonisation des taux entre les 3 communes historiques. A noter que c'est le produit fiscal 2018 qui sera retenu par l'Etat pour compenser la disparition de la taxe d'habitation pour les ménages.

Lissage des taux (sources DDFIP après mise à jour des bases 2016-2018)

	Taxe d'habitation			Taxe sur le Foncier bâti			Taxe sur le foncier non bâti		
Année	Kaysersberg	Kientzheim	Sigolsheim	Kaysersberg	Kientzheim	Sigolsheim	Kaysersberg	Kientzheim	Sigolsheim
2015	7,34	10,38	12,18	9,21	13,74	14,4	84,42	54,53	49,42
2016	8	10,74	12,36	9,94	14,01	14,61	84,61	57,71	53,11
2017	8,17	10,6	12,04	10,1	13,72	14,25	81,93	58,01	53,93
2018	8,32	10,45	11,71	10,25	13,43	13,89	79,26	58,34	54,76
2019	8,51	10,34	11,42	10,43	13,15	13,54	76,58	58,64	55,58
2020	8,7	10,22	11,12	10,59	12,86	13,19	73,9	58,96	56,4
2021	8,89	10,11	10,83	10,76	12,57	12,83	71,23	59,27	57,23
2022	9,08	9,99	10,53	10,92	12,28	12,48	68,55	59,59	58,05
2023	9,26	9,87	10,23	11,08	11,99	12,12	65,88	59,9	58,88
2024	9,45	9,76	9,94	11,25	11,7	11,77	63,2	60,22	59,7
2025	9,64	9,64	9,64	11,41	11,41	11,41	60,53	60,53	60,53

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

5. Synthèse des CA et leurs évolutions

		2016	2017	2018	2019 prov
DEPENSES FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	1 661 829	2 000 985	2 132 581	2 252 684
			20,41%	6,58%	5,63%
	Charges de personnel	2 181 087	2 148 143	2 303 023	2 293 832
			-1,51%	7,21%	-0,40%
	Atténuations de produits (sur fiscalité)	141 884	162 492	156 251	166 819
			14,52%	-3,84%	6,76%
	Autres charges de gestion courante	1 012 451	959 771	1 012 017	1 063 014
			-10,07%	-1,20%	3,61%
	Charges financières	105 545	85 609	68 640	55 471
			-18,89%	-19,82%	-19,19%
	Charges exceptionnelles	15 590	56 212	7 624	3 527
			-66,21%	-73,25%	-61,03%
	Dépenses réelles de fonctionnement	**5 118 385**	**5 413 212**	**5 680 135**	**5 835 347**
			5,76%	4,93%	2,73%
RECETTES FONCTIONNEMENT	Attenuations de charges (sur charge de personnel)	104 111	65 341	73 736	124 492
			-37,24%	12,85%	68,83%
	Produits des services	468 248	1 007 957	1 179 346	2 074 609
			115,26%	17,00%	75,91%
	Impôts et taxes	4 580 477	4 433 095	4 721 842	4 394 155
			-3,22%	6,51%	-6,94%
	Dotations et participations	647 156	650 741	646 559	498 559
			0,55%	-0,64%	-22,89%
	Autres produits de gestion courante	402 236	425 998	397 691	383 622
			5,91%	-6,64%	-3,54%
	Produits exceptionnels	26 987	73 449	559 021	426 392
			126,60%	127,57%	5,12%
	Recettes réelles de fonctionnement	**6 229 215**	**6 656 581**	**7 578 194**	**7 901 829**
			7,08%	13,67%	3,79%
DEPENSES INVESTISSEMENT	Dépenses d'équipement (010+20+21+23 hors 2	1 517 298	1 597 887	2 231 436	2 149 486
			5,31%	39,65%	-3,67%
	Subvention d'équipement versées (204)	948	0	0	50 333
			-100,00%		
	Remboursement de dette (16)	1 349 242	426 940	454 363	1 926 997
			-68,36%	6,42%	324,11%
	Autres dépenses financières	2 731	0	329 654	8 080
			-100,00%		-97,55%
	Dépenses réelles d'investissement	**2 870 219**	**2 024 827**	**3 015 453**	**4 134 896**
			-27,83%	46,68%	34,50%
RECETTES INVESTISSEMENT	FCTVA	427 916	298 740	265 739	364 095
			-30,19%	-11,05%	37,01%
	Subvention d'investissement perçues (13)	118 183	258 950	463 320	732 146
			119,11%	78,92%	58,02%
	Autres dotations	40 371	0	0	26 119
			-100,00%		
	Emprunt (16)	0	921 055	0	1 671 705
			#DIV/0!	-100,00%	
	Excédents de fonctionnement capitalisés (106	733 011	2 549 529	706 000	
			247,82%	-72,31%	-100,00%
	Autres recettes	5 292	0	0	648 154
	Recettes réelles d'investissement	**1 324 772**	**4 056 871**	**1 548 280**	**3 442 219**
			175,25%	-45,40%	57,62%
RESULTAT	Résultat de fonctionnement de l'exercice	893 626	911 266	1 110 187	1 719 069
	Résultat d'investissement de l'exercice	-1 328 244	2 364 147	-679 302	-345 265
	Résultat net de l'exercice	**-434 617**	**3 275 413**	**430 885**	**1 373 805**
	Report de fonctionnement (Exercice N-1) 002	1 517 658	30 158	235 424	697 458
	Report d'investissement (Exercice N-1) 001	-419 446	-1 709 129	655 018	-24 284
	Résultat capitalisé	**663 594**	**1 596 443**	**1 321 328**	**2 046 979**
			140,58%	-17,23%	54,92%

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

6. Ratios et données consolidées

61. Les ratios

Ils permettent une comparaison avec les collectivités similaires.

	2016	2017	2018	2019 prov	Ensemble	Touristiques
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 066	1 127	1 183	1 242	840	889
Produit des impositions directes / population	378	384	386	403	450	521
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 297	1 386	1 578	1 681	1022	1098
Dépenses d'équipement / population	316	333	465	457	291	296
Encours de la dette : Population	742	866	754	1 070	778	913
DGF / population	70	73	74	67	152	154
Dépenses de personnel /Dépenses réelles de fonctionnement	43%	40%	41%	39%	53%	52%
Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement	104%	88%	81%	98%	90%	89,50%
Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement	24%	24%	29%	27%	28,50%	27%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	57%	62%	48%	64%	76%	83,10%
					Source : DGCL Comptes 2017	

62. Les données consolidées

La loi 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques prévoit que chaque collectivité territoriale présente de manière consolidée pour les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, ainsi que les objectifs qu'elle se fixe en la matière
- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette en capital.

Dépenses réelles de fonctionnement par budget	2016	2017	2018	2019 prov
Ville	5 118 385	5 413 212	5 680 135	5 835 347
Forêt	446 784			
Eau et assanississement	826 078	625 243	1 053 045	879 312
Camping	178 695	165 810	145 418	142 364
Régie	39 792	32 357	39 731	48 403
Total	**6 609 734**	**6 236 622**	**6 918 329**	**6 905 426**
		-5,64%	10,93%	-0,19%

Besoin de financement (Emprunts nouveaux - remboursement du capital)	2016	2017	2018	2019 prov
Ville	- 1 349 242	494 116	- 454 363	- 256 997
Forêt	-			
Eau et assanississement	- 134 253	- 129 738	- 97 352	- 90 336
Camping	- 7 469	- 7 586	- 5 767	-
Régie	-	-	-	-
Total	**- 1 490 964**	**356 792**	**- 557 482**	**- 347 333**

BF = emprunts nouveaux N - remboursement de capital

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

TROISIEME PARTIE : ELEMENTS DE PROSPECTIVE

1. Données générales et résultat

Sur la base de la situation financière de la Ville, des éléments de la loi de finances, et des premiers éléments de préparation budgétaire 2019, une prospective budgétaire a été construite pour la période 2020-2022.

Il est toutefois précisé que cette prospective ne représente pas la réalité des inscriptions budgétaires qui seront ensuite réalisées. La présentation des grandes masses doit permettre de décider de la stratégie financière et de la stratégie d'action de la collectivité.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Catégorie	Variable	Evolution / Valeur
Fiscalité	Taux d'imposition	0%
	Bases d'imposition	1% par an
	FPIC (LF 2018)	1.00%
Dépenses de fonctionnement	Charges à caractère général	1.00%
	Dépenses de personnel (GVT)	1.5%
Investissement	Enveloppe annuelle moyenne	4,160 M€
	Taux moyen de subvention	15 %
	Emprunt	Variable d'ajustement
Cessions d'immobilisations	2020	1.000.000 €
	2021	150.000 €
	2022	0

2. L'investissement 2020 comme base de construction de la prospective

Le nombre d'opérations engagées implique un fort niveau d'investissement en 2020.

Investissement	MONTANTS TTC					
Désignation	*Total opération*	*Investiss. 2020*	Total Subventions	2 020	FCTVA	Reste à charge KBV
REHABILITATION MAIRIE	150 000	451	-		74	125 394
MAISON DES ASSOCIATIONS ACCES / SECURITE	340 000	469			77	284 226
CHEMIN DU TOGGENBACH	34 000	100		-	16	28 423
VOIRIE RUE DU PRIEGEL	7 000	3 199			525	5 852
CREATION DE PISTES FORESTIERES 17-19	97 040	17 190			2 820	81 122
CREATION DE PISTES FORESTIERES 2020		65 000	22 000	22 000		
MAISON DE SANTE	1 000 000	100 000	200 000	-	16 404	635 960
PONT DU GEISBOURG	800 000	239 568	338 500	284 420	39 299	330 268
PATRIMOINE HISTORIQUE	540 000	191 570	147 862	125 460	31 425	303 556
CHEMINS RURAUX	155 000	30 000	7 500	7 500	4 921	122 074
VOIRIE SIGOLSHEIM	1 040 000	963 968			158 129	869 398
SECURISATION DE L'ESPACE PUBLIC	422 400	9 180	140 800	-	1 506	212 310
SECURISATION RD415 EPERON ROCHEUX	180 000	151 285	80 000	56 000	24 817	70 473
PARC MEDIATHEQUE	470 000	460 972	150 000	50 000	75 618	242 901
RESTRUCTURATION MUSEE SCHWEITZER	2 638 994	1 595 353	800 000	200 000	261 702	1 406 093
RENOV. ENERGETIQ. ECOLE GEILER	20 000	20 000			3 281	16 719
CRECHE BRISTEL	966 240	787 511	400 000	80 000	129 183	407 738
LOCAL RESTOS DU COEUR	150 000	148 776	60 000	60 000	24 405	65 394
REFECTION RUE DES HETRES, TILLEULS	50 000	50 000			8 202	41 798
CARREFOUR EST KIENTZHEIM	490 000	490 000	240 000	240 000	80 380	169 620
EXTENSION SALLE THEO FALLER	400 200	354 895	126 920	76 595	58 217	207 631
ADAP 2019	100 000	100 000			16 404	83 596
Fonds de concours médiathèque + Syn élec	106 000	106 000			17 388	88 612
TOTAL	**10 156 874**	**5 885 487**	**2 713 582**	**1 201 975**	**975 298**	**6 232 114**
ONI	700 000	700 000			-	

Les conséquences sur l'endettement

		2016	2017	2018	2019	2020	Total
Rétrospective (hors in fine)	Inv réel	2 463 860	3 848 477	3 138 088	2 632 844	6 585 487	**18 668 756**
	Emprunt	-	-	-	600 000	2 887 417	**3 487 417**
	Stock in fine	1 490 000	1 490 000	1 490 000	1 070 000	1 070 000	

ratio désendettement actuel	4,02	2,81	3,53	3,37
ratio désendettement après 2020	4,02	2,81	3,53	6,25

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL

3. Prospective sur 3 ans

		2020	2021	2022
DEPENSES FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	2 275 210	2 297 963	2 320 942
	Charges de personnel	2 365 000	2 400 475	2 436 482
	Atténuations de produits (sur fiscalité)	168 487	170 172	171 874
	Autres charges de gestion courante	1 073 644	1 084 380	1 095 224
	Charges financières	70 000	52 000	50 000
	Charges exceptionnelles	10 000	10 000	10 000
	Dépenses réelles de fonctionnement	**5 962 342**	**6 014 990**	**6 084 522**
	opérations d'ordre (042)	500 000	500 000	500 000
	Total Dépenses de fonctionnement	**6 462 342**	**6 514 990**	**6 584 522**
RECETTES FONCTIONNEMENT	Attenuations de charges (sur charge de personnel)	100 000	100 000	100 000
	Produits des services	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Impôts et taxes	4 214 153	4 233 295	4 252 627
	dont impôts locaux	1 914 153	1 933 295	1 952 627
	dont AC	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	dont autres	300 000	300 000	300 000
	Dotations et participations	490 000	490 000	490 000
	dont DGF	300 000	300 000	300 000
	dont compensation fiscales	90 000	90 000	90 000
	dont autres	100 000	100 000	100 000
	Autres produits de gestion courante	380 000	380 000	380 000
	Produits exceptionnels	25 000	25 000	25 000
	Recettes réelles de fonctionnement	**7 209 153**	**7 228 295**	**7 247 627**
	Opérations d'ordre (042)	100 000	100 000	100 000
	TOTAL Recettes de fonctionnement	**7 309 153**	**7 328 295**	**7 347 627**
DEPENSES INVESTISSEMENT	Dépenses d'équipement (010+20+21+23 hors 2	6 480 000	3 000 000	3 000 000
	Subvention d'équipement versées (204)	150 000	1 000	1 000
	Remboursement de dette (16)	600 000	1 700 000	600 000
	Autres dépenses financières	350 000	50 000	751 000
	Dépenses réelles d'investissement	**7 580 000**	**4 751 000**	**4 352 000**
	Opérations d'ordre (042, 041)			
	TOTAL Dépenses d'investissement	**7 580 000**	**4 751 000**	**4 352 000**
RECETTES INVESTISSEMENT	FCTVA	710 000	350 000	300 000
	Subvention d'investissement perçues (13)	1 200 000	800 000	800 000
	Emprunt (16)	2 890 000	1 000 000	0
	Excédents de fonctionnement capitalisés (106	1 200 000	1 200 000	1 200 000
	Autres recettes	1 030 000	150 000	0
	Recettes réelles d'investissement	**7 030 000**	**3 500 000**	**2 300 000**
	Opérations d'ordre (040, 041)	500 000	500 000	500 000
	TOTAL Recettes d'investissement	**7 530 000**	**4 000 000**	**2 800 000**
RESULTAT	Résultat de fonctionnement de l'exercice	846 811	813 304	763 105
	Résultat d'investissement de l'exercice	-50 000	-751 000	-1 552 000
	Résultat net de l'exercice	**796 811**	**62 304**	**-788 895**

Sources : Données comptables Cosoluce & JVS ; Caisse d'épargne ; PLF 2020 ; DGCL